

# CENTRE DE RECHERCHES PAR LE BAGUAGE DES POPULATIONS D'OISEAUX (C.R.B.P.O.)

Institut d'Ecologie et de Gestion de la Biodiversité (IEGB)  
MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



## Vous avez trouvé un oiseau bagué .



Cette découverte est capitale pour nos activités. Nous vous prions donc de nous la faire parvenir en nous l'envoyant par courrier postal ou électronique en utilisant le [formulaire pré-rempli téléchargeable au format RTF \(8 Ko\)](#) sur le site internet du CRBPO (<http://www.mnhn.fr/mnhn/meo/crbpo>)

- soit par **courriel** à : [crbpo@mnhn.fr](mailto:crbpo@mnhn.fr)
- soit par **voie postale** à l'adresse suivante : **C.R.B.P.O., Case Postale 51, 55 rue Buffon, 75005 PARIS, France.**

La voie postale est à utiliser dans le cas où vous êtes en possession de la bague (il est en effet important de nous joindre cette bague à votre courrier).

Les informations ci-dessous sont impératives pour que nous puissions traiter votre information :

### L'oiseau est mort...

1. Le libellé intégral de la bague (lettres et chiffres) sans oublier le centre émetteur (ex : PARIS ; LONDON ; BRUXELLES ; ...). Cette information est indispensable car elle nous permet de traiter toute reprise même si la bague se perd...
2. La date précise de cette découverte.
3. Le lieu (Lieu-dit, commune et département). Notre base géographique française étant issue d'une liste de l'I.G.N. des communes, il est impératif de mentionner la commune exacte.
4. L'espèce présumée.
5. Les conditions de reprise : soient les circonstances présumées de la mort et de la découverte. Par exemple, 'trouvé mort à l'état de charogne au bord de la route', 'attrapé par mon chat', 'tué à la chasse', 'trouvé complètement desséché dans des combles', 'trouvé mort depuis peu sous une ligne à haute tension', ...
6. Toute observation complémentaire que vous jugerez utile de mentionner.
7. Par exemple, 'oiseau très maigre', 'trouvé mort avec d'autres individus de la même espèce mais non bagués', ...
8. Vos coordonnées postales. Vous recevrez en retour des informations sur l'oiseau : date et lieu de baguage, espèce, ...
9. La bague en métal, uniquement si l'oiseau est mort, déroulée et fixée sur le courrier par du papier adhésif.

### L'oiseau est vivant...

1. **Il est susceptible d'être relâché** : envoyez-nous les informations mentionnées ci-dessus **mais pas la bague : il est important de le relâcher porteur de sa bague.**

**Il est blessé et non relâchable** : envoyez-nous les informations mentionnées ci-dessus **mais pas la bague. Comme vous ne pouvez pas conserver un oiseau sauvage (Loi sur la protection de la nature de 1976), mettez-vous en relation avec un [Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage](#) et confiez-leur l'oiseau porteur de sa bague.**